Ce webinaire sera enregistré

Bienvenue au webinaire ACTEE. L’évènement démarrera à 10h et sera enregistré et diffusé en replay.

Si vous ne souhaitez pas à apparaître à l’enregistrement, merci d’éteindre votre micro et caméra.

Webinaire ACTEE « MGPEPD : où en sont les collectivités territoriales ? »

14 octobre 2025

ACTEE
Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

FNCCR

Programme financé par

CEE Les certificats d'économies d'énergie

En partenariat avec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ADEME Agence de la transition écologique

AMF Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

fin infra Mission d'appui au financement des infrastructures

ALTERN métropole Rouen Normandie

Ville de Vaureal

Ordre du Jour

1. **Le MGPEPD : rappels, ressources et bilan de l'AAP AMO CPE *(ACTEE & ADEME)***
2. **Focus sur les études préalable et de soutenabilité budgétaire *(Fin Infra)***
3. **Le retour d'expérience mutualisé de la Société Publique Locale ALTERN *(SPL ALTERN)***
4. **Le projet de MGPEPD porté par la ville de Vauréal *(Ville de Vauréal)***

1.

Le MGPEPD : rappels, ressources et bilan de l'AAP AMO CPE

Antonin BELL, Chef de projets Outils contractuels et financiers pour la rénovation énergétique à ACTEE

Frédéric ROSENSTEIN, Ingénieur au service Bâtiments de l'ADEME

Un contrat global pour la réalisation d’actions de performance énergétique

Un montage intéressant pour maintenir la performance énergétique sur la durée et améliorer le confort des usagers

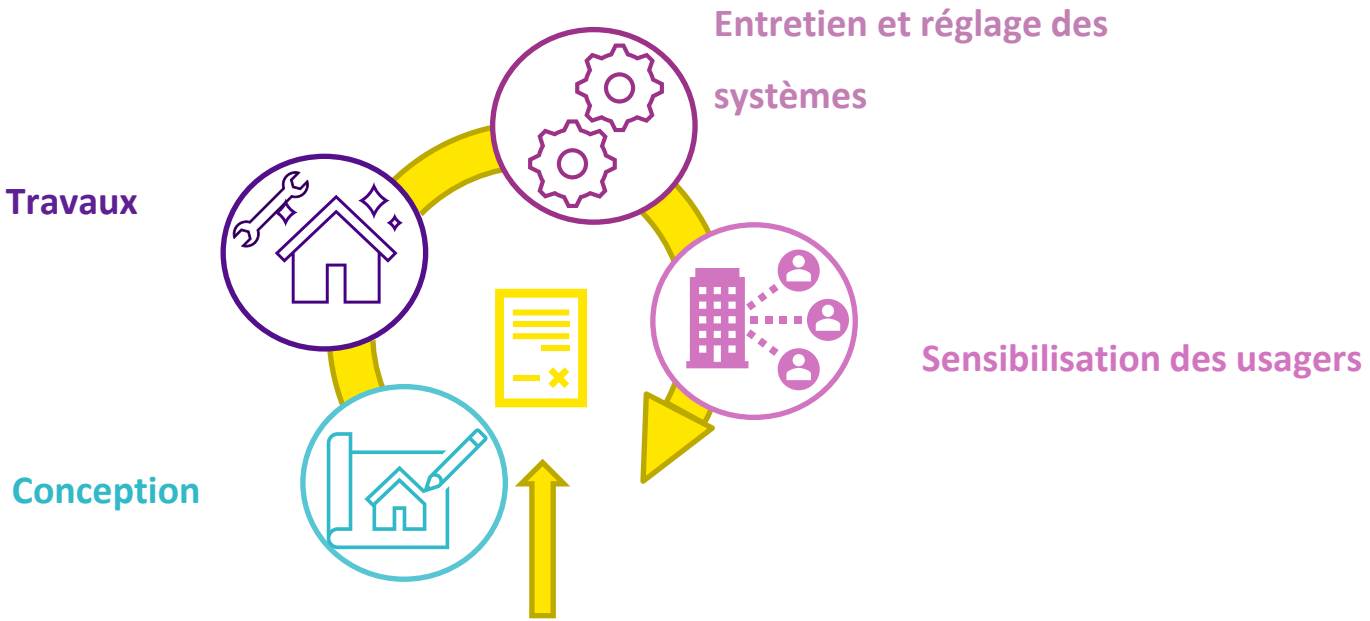

La collectivité confie à des acteurs privés l’élaboration, la réalisation des travaux et le maintien de la performance énergétique dans le temps dans le cadre **d’un seul marché.**

Un montage idéal pour atteindre une **performance énergétique chiffrée**,

Si les seuils fixés ne sont pas atteints, la collectivité perçoit des indemnités à hauteur des économies d’énergie que les travaux auraient dû permettre de réaliser.

Un Contrat de Performance Énergétique, c’est …

Des **Objectifs de Performance Energétique réelle**, mesurée par des indicateurs précis

Une **Situation de référence,** par rapport à laquelle l’atteinte des objectifs est mesurée

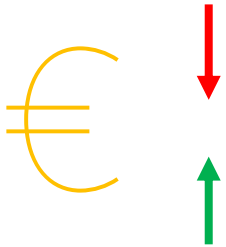

Des **indemnités** dues par le titulaire en cas de sous-performance par rapport à l’objectif

Une possibilité **d’intéressement** du titulaire en cas de sur-performance

2 véhicules contractuels classiques :

- Les Marchés de Partenariat (anciens PPP)
- Les Marchés Globaux de Performance Energétique (MGPE)

De récentes évolutions législatives

- Pour pallier les limites des deux véhicules préexistants …

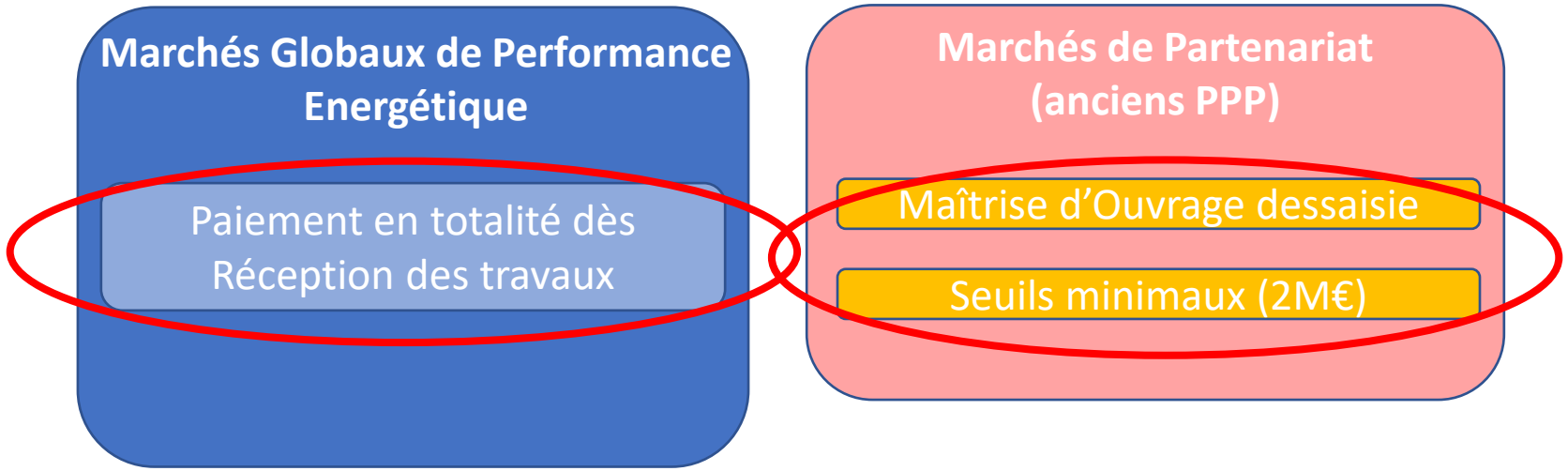

- … Et ainsi massifier les travaux de rénovation énergétique du patrimoine public

- Loi du 30 mars 2023 ouvrant la possibilité de conclure des CPE sous la forme de **Marchés Globaux de Performance Energétique à Paiement Différé** (État, collectivités et leurs établissements publics).

!

Il s'agit d'une expérimentation ouverte pour 5 ans. Nous sommes donc à peu près à mi-chemin de la durée fixée pour évaluer l'outil.

Le MGPEPD : un véhicule expérimental à mi-chemin

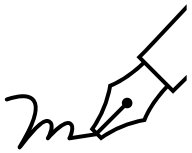

- Loi du 30 mars 2023 : création des **Marchés Globaux de Performance Energétique à Paiement Différé**

Marchés Globaux de Performance Energétique à Paiement Différé

Marché global (Conception, travaux, exploitation ET financement)

ET…

Paiement Différé

Aucun seuil minimal

Maîtrise d'Ouvrage conservée

La collectivité paie les travaux sous forme de loyers, étalés sur plusieurs années

UNIQUEMENT pour des rénovations énergétiques de bâtiment existant (pas d'éclairage public)

A chaque étape du projet, de nombreuses ressources

Choisir sa stratégie

Guide MGPEPD (ACTEE)

Comprendre

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

La plaquette ACTEE CPE
La fiche de décryptage MGPEPD (Cerema)

Se faire accompagner

Le Cahier des Charges AMO CPE (ADEME & ACTEE)

Passer son marché

Les clausiers MGPE et MGPEPD (ACTEE)

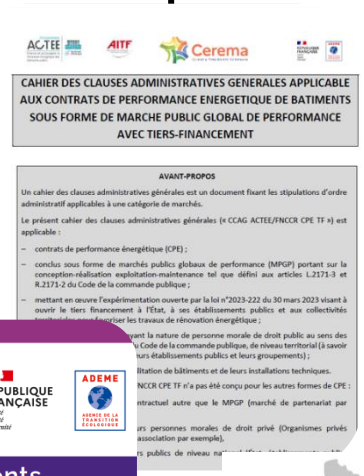

Autres ressources

REX de l'ONCPE
REX CPE piscines publiques

CONTRATS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUES APPLIQUÉS

ONCPE
Observatoire National des CPE

De nouvelles ressources clé !

+ REX

+ Bonnes pratiques

V2

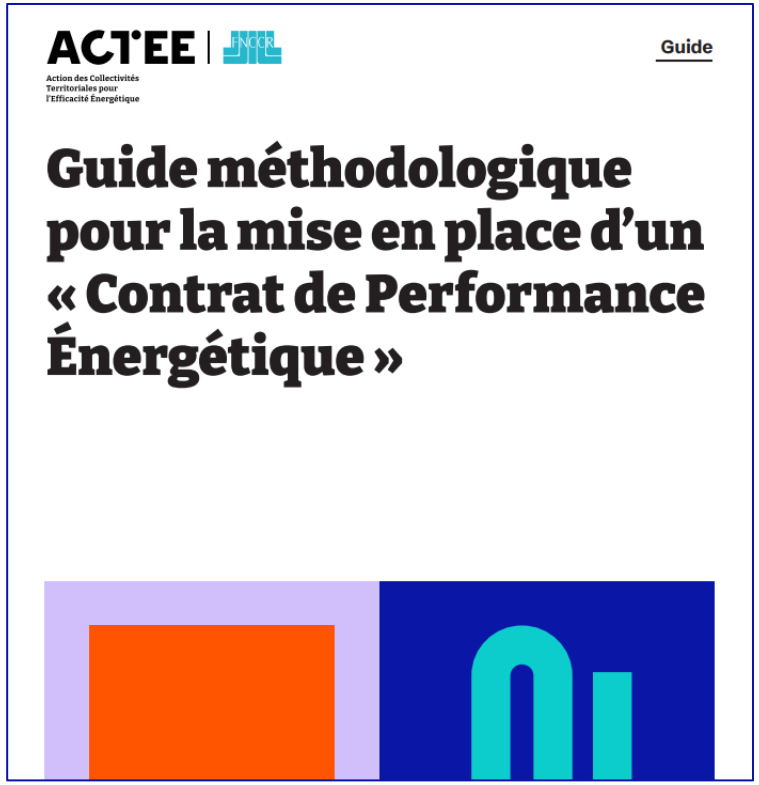

Guide sur la mutualisation de MGPEPD

En partenariat avec Fin Infra et avec l'appui du Cabinet LexCity Avocats

A paraître d'ici fin 2025 !

Accessible au lien suivant : https://programme-cee-actee.fr/ressources/lancer-un-contrat-de-performance-energetique-cpe-un-guide-methodologique-pour-accompagner-les-collectivites/

V1 déjà disponible au lien suivant (mise à jour à paraître début novembre) : https://programme-cee-actee.fr/ressources/se-saisir-des-marches-globaux-de-performance-energetique-a-paiement-differe-mgpepd-un-nouveau-guide-pratique/

Quelques bonnes pratiques identifiées des retours de terrain

3 bonnes pratiques incontournables:

1. Impliquer toutes les compétences dès le début, notamment sur les volets financier et juridique, en insistant sur la préparation du marché avec les AMO opportuns.
2. Associer la compétence « exploitation » dès le démarrage, élément essentiel du futur marché, pour éviter d'éventuelles dérives des coûts entre les estimations et les offres reçues.
3. Ne pas imposer de solutions techniques trop spécifiques : pour optimiser les modèles économiques, il est préférable de laisser une marge de manœuvre technique aux candidats du marché, afin de favoriser la co-construction du programme d'actions via la procédure de dialogue compétitif ou de négociation.

Lauréats AAP AMO CPE

Nombre de lauréats : 20 (13 + 6) dont 1 abandon

Enveloppe totale : 1,9 M€

Types de lauréats :

- Communes = 14 (dont 1 mutualisée)
- EPCI = 3 (dont une mutualisée)
- Conseils Départementaux = 2

Nombre de bâtiments : 461 (dont 31% de scolaires)

Ambition énergétique des projets :

40% = 7
50% = 4
≥ 60% = 8

NORMANDIE (3)
- Val-de-Reuil
- Bois-Guillaume x ALTERN
- Arelaune-en-Seine

HDF (4)
- Loos-en-Gohelle
- Armentières
- Coulogne
- Raismes

IDF (1)
- Vauréal

Grand-Est (2)
- Epernay
- Chalons-en-Champagne

BRETAGNE (1)
- CD Morbihan

BFC (1)
- Pontarlier

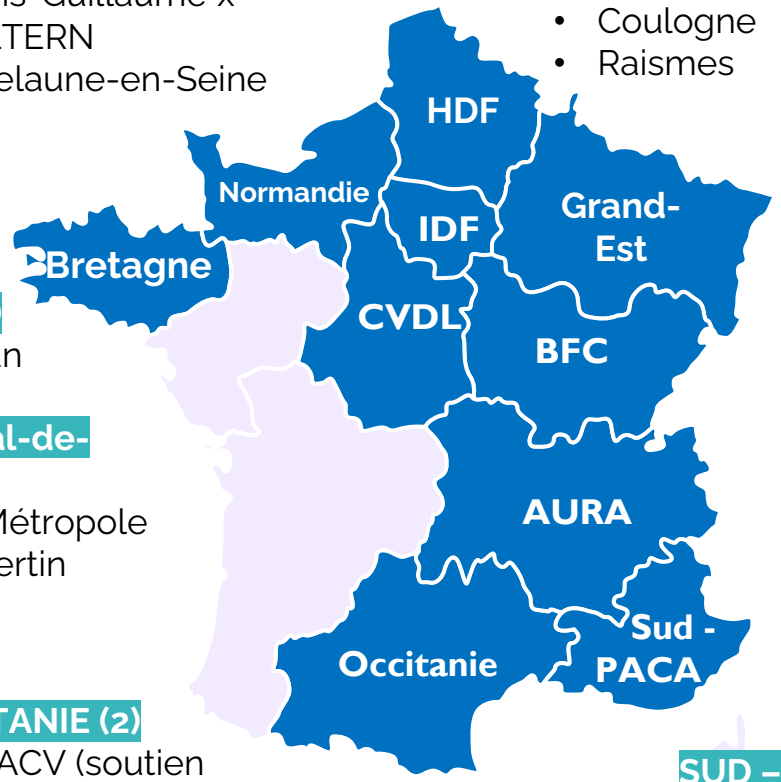

Centre-Val-de-Loire (1)
- Tours Métropole & St Avertin

AURA (3)
- Bourg-Saint-Maurice
- St-Flour Communauté
- Bellerive-sur-Allier

OCCITANIE (2)
- CCACV (soutien AREC Occitanie)
- CD Aveyron

SUD – PACA (1)
- Saint-Vallier-de-Thiey

AAP AMO CPE : où en sont les lauréats ?

8 projets

En cours de recrutement des AMO

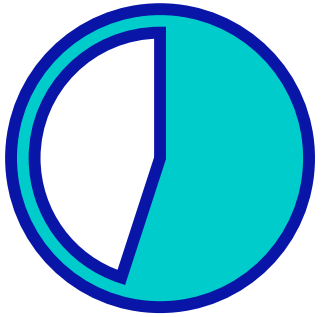

11 projets

déjà avancés avec missions d'AMO en cours

Remise des études préalables dès le mois de juillet 2025 pour les lauréats les plus avancés

AAP AMO CPE session 1 : avancement

Niveaux d'avancement (13 lauréats) :

- 9 AMO recrutés
- 4 AMO en cours de recrutement

AMO recruté

AMO en cours de recrutement

NORMANDIE (2)
- Bois-Guillaume x SPL ALTERN
- Arelaune-en-Seine

HDF (3)
- Armentières
- Coulogne
- Raismes

BRETAGNE (1)
- CD Morbihan

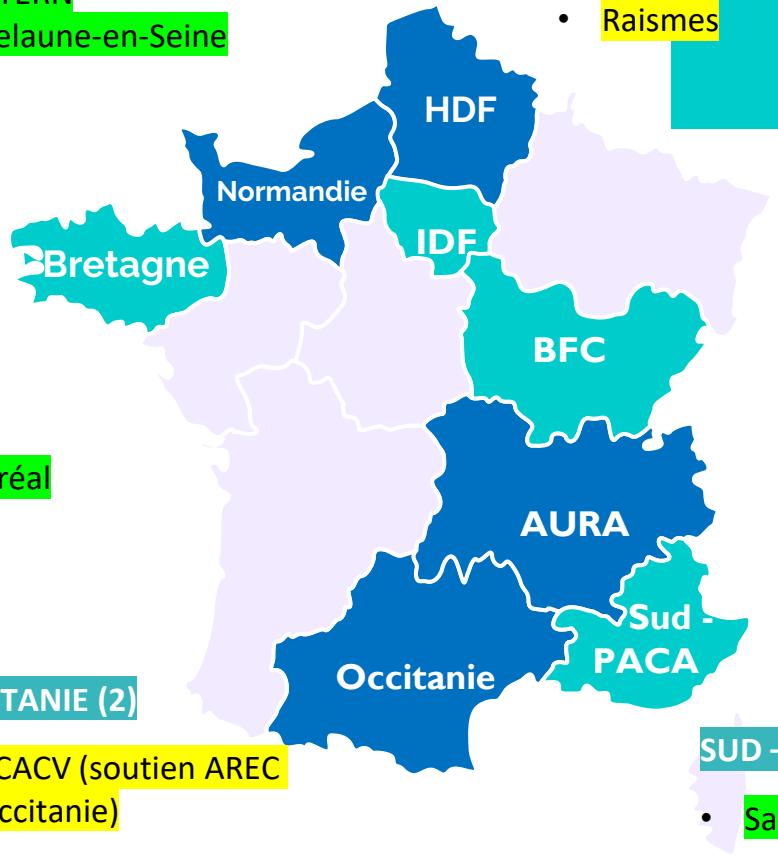

BFC (1)
- Pontarlier

IDF (1)
- Vauréal

AURA (2)
- St-Flour Communauté
- Bellerive-sur-Allier

OCCITANIE (2)
- CCACV (soutien AREC Occitanie)
- CD Aveyron

SUD – PACA (1)
- Saint-Vallier-de-Thiey

AAP AMO CPE session 2 : avancement

Niveaux d'avancement (6 lauréats) :

- 3 AMO recrutés
- 3 AMO en cours de recrutement

AMO recruté

AMO en cours de recrutement

HDF (1)
- Loos-en-Gohelle

NORMANDIE (1)
- Val-de-Reuil

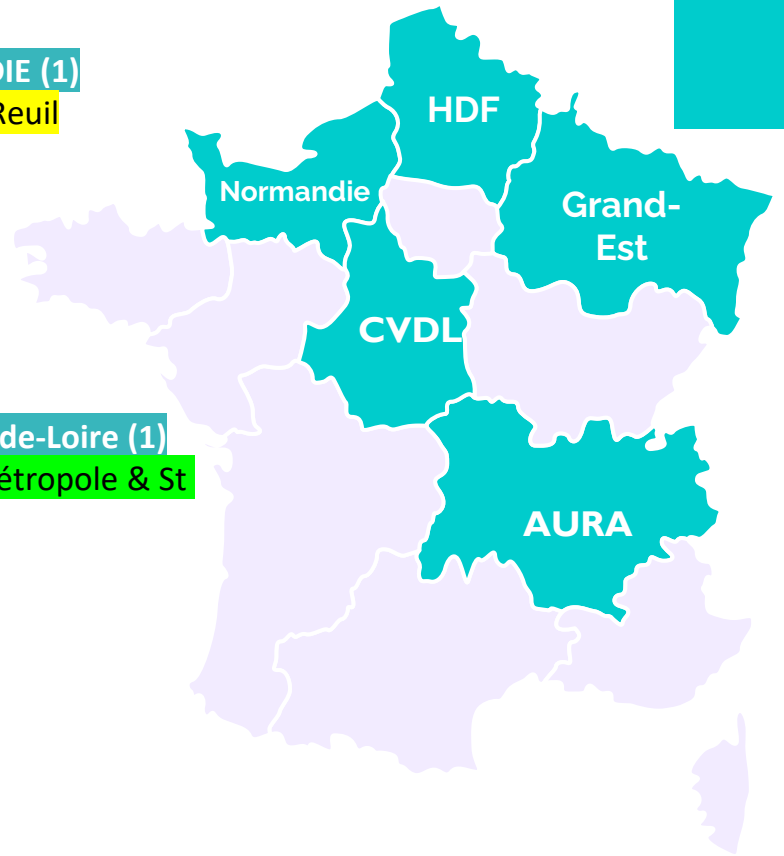

Grand-Est (2)
- Epernay
- Chalons-en-Champagne

Centre-Val-de-Loire (1)
- Tours Métropole & St Avertin

AURA (1)
- Bourg-Saint-Maurice

2. Focus sur les études préalable et de soutenabilité budgétaire

Caroline RAIFFAUD, Directrice de projets à Fin Infra

Webinaire ACTEE MGPEPD

Cadrage des études préalables

Deux études préalables distinctes sont nécessaires pour recourir au MGPEPD:

Type d'évaluation	Objectif	Obligatoire pour	Institutions
Etude de soutenabilité budgétaire	**Evaluation de l'impact financier du projet d'un MGPEPD:** démontrer la capacité financière de la personne publique à réaliser le projet	MGPEPD – Etat et collectivités	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique – **Direction du budget** • Met une méthodologie à disposition des porteurs de projets et définit les bonnes pratiques • Délivre un avis consultatif
Evaluation préalable du mode de réalisation	**Comparaison des modes de réalisation:** démontrer que le MGPEPD est le meilleur mode de réalisation envisageable, notamment sur le plan financier	MGPEPD – Etat et collectivités	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique – **Fin Infra** • Met une méthodologie à disposition des porteurs de projets et définit les bonne pratique • Délivre un avis consultatif

1. Etude de soutenabilité budgétaire (ESB)

Etude de soutenabilité budgétaire – Généralités

- **Objectif de l'ESB:** Evaluer les **conséquences d'un projet sur la situation financière** du porteur de projet public sur la durée totale du projet
- **Obligations:**
  - Obligatoire pour les Marchés de Partenariat et les MGPEPD (dérogation à l'allotissement)
  - Délai de réponse: 6 semaines pour les Marchés de Partenariat, 4 semaines pour les MGPEPD
- **Contenu de l'ESB:**
  - Le coût prévisionnel global du contrat en moyenne annuelle, l'indication de la part que ce coût représente par rapport à la capacité d'autofinancement annuelle de l'acheteur et son effet sur la situation financière
  - L'impact du contrat sur l'évolution des dépenses obligatoires de l'acheteur
  - Ses conséquences sur son endettement et ses engagements hors bilan
  - Une analyse des coûts résultant d'une rupture anticipée du contrat

Etude de soutenabilité budgétaire – Analyses à produire

- **Rapprocher le coût prévisionnel global du contrat en moyenne annuelle de la capacité d'autofinancement du porteur de projet public**
- **Impact sur les dépenses obligatoires**
  - Taux de rigidité = (charges de personnel + contributions obligatoires + charges d'intérêt + coûts prévisionnels du marché de partenariat) / recettes réelles de fonctionnement
- **Impact sur l'endettement**
  - Ratio « encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement » (normalement inférieur à 1,4)
  - Ratio « encours de la dette / CAF brute » (ratio de désendettement; normalement inférieur à 10)
- **Impact sur les engagements hors bilans**
  - Ratio « (annuités d'emprunts garantis + coût prévisionnel global du MP en moyenne annuelle) / recettes réelles de fonctionnement » (normalement inférieur à 50%)
- **Mesurer l'exposition de la personne publique en cas de résiliation anticipée du contrat (faute, motif d'intérêt général, force majeure)**

2. Etude Préalable du Mode de Réalisation (EPMR)

Dossier d'accompagnement MGPEPD

- **Expérimentation jusqu'au 30 mars 2028**
- Un dossier d'accompagnement a été publié par Fin Infra. Il comprend une **méthodologie de réalisation de l'étude préalable** ainsi qu'une foire aux questions : www.economie.gouv.fr/fininfra
- **Quelques questions présentées dans le dossier d'accompagnement**:
  - Quels sont les porteurs de projet pouvant recourir au MGPEPD?
  - Quelle forme peut prendre la mutualisation d'un CPE entre plusieurs porteurs de projet?
  - Quelles sont les prestations qui peuvent être confiées au titulaire d'un MGPEPD?
  - Un MGPEPD peut-il inclure des travaux ou des prestations qui ne sont pas directement liés avec la rénovation énergétique du / des bâtiment(s) sur le(s)quel(s) il porte?
  - Un MGPEPD peut-il comprendre une opération de valorisation immobilière?

Etude Préalable du Mode de Réalisation – Principes

- **Présentation du projet et de l'acheteur** (contexte et contraintes, nature des travaux, dates clés, économie et financement du projet, présentation de l'acheteur, situation de référence)
- **Présentation des options de montage contractuel**
- **Analyse comparative des modes de réalisation**:
  - **Objectifs de performance:** gains en matière de consommation énergétique et de gaz à effet de serre
  - **Délais et calendriers**
  - **Mécanismes d'incitation, de garantie, de sanction**
- **Périmètre des missions** confiées au titulaire
- **Partage des risques** entre acheteur et titulaire
- **Structure de financement** et incidence sur les coûts du projet
- **Tableau de conclusion** reprenant l'ensemble de l'analyse pour chaque mode de réalisation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

fin infra

MISSION D'APPUI AU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Nous contacter :

Mail: fininfra@dgtresor.gouv.fr
Tél : +33 (0)1 44 87 71 75
Internet: www.economie.gouv.fr/fininfra

Direction générale du Trésor / Fin Infra

Des questions ?

3. Le retour d'expérience mutualisé de la Société Publique Locale ALTERN

Kévin HIBERT, Responsable Pôle Tertiaires et énergies renouvelables à la SPL ALTERN

énergies métropole ROUEN NORMANDIE

La SPL ALTERN

Votre agence de la transition énergétique

métropole ROUEN NORMANDIE

Actionnariat de la SPL

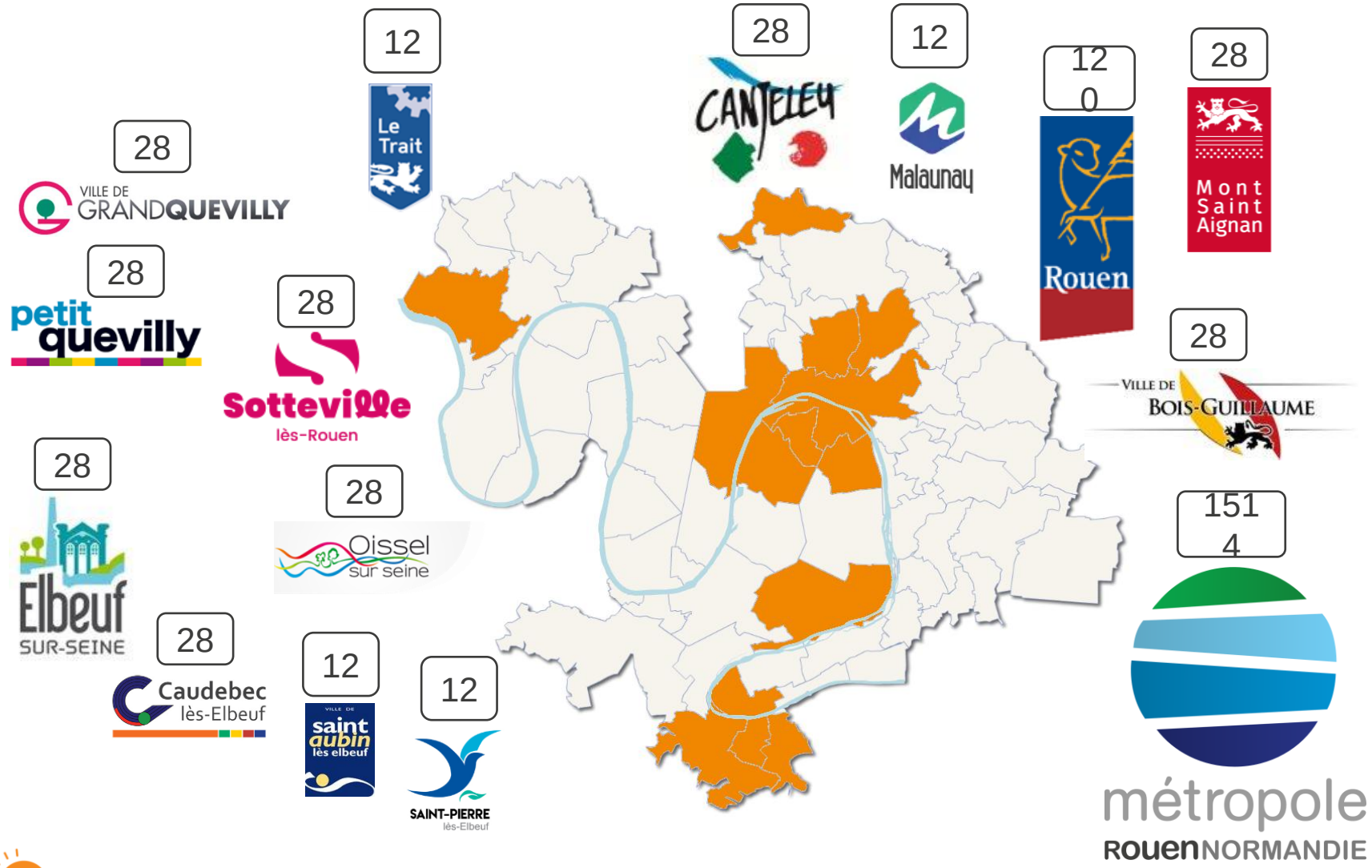

Nouveaux actionnaires à partir du 9 octobre:

- Amfreville-la-Mi-Voie,
- Bihorel,
- Cléon,
- Franqueville-Saint-Pierre,
- Roncherolles sur le vivier,
- Saint Léger du Bourg-Denis,
- Saint Marin de Boscherville,
- Saint Etienne du Rouvray,

énergies métropole ROUENNORMANDIE

ALTERN métropole ROUENNORMANDIE

Objet social de la SPL

Faire émerger et être partie prenante dans la préfiguration de projets de transition énergétique et d'énergies renouvelables

Pour le compte exclusif de ses collectivités et groupements de collectivités actionnaires, dans le périmètre géographique de ceux-ci

Apporte son concours dans la réalisation des actions relevant du domaine de la transition énergétique, notamment en matière de sobriété et d'efficacité énergétique

De manière intégrée, ou complémentaire, dans l'émergence de projets d'énergies renouvelables, leur développement, leur gestion et leur exploitation

énergies métropole ROUEN NORMANDIE

ALTERN métropole ROUEN NORMANDIE

Gouvernance de la SPL ALTERN

Assemblée Générale ordinaire/extraordinaire des Actionnaires

Prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du CA,
Statut sur le rapport et les comptes annuels et consolidés,
Modifie les statuts

Assemblée Spéciale

Caudebec lès-Elbeuf
Ville de Grand Quevilly
Sotteville lès-Rouen
Elbeuf sur-Seine
Le Trait
Canteleu
Malaunay
Mont Saint Aignan
Petit Quevilly
Ville de Saint Aubin lès Elbeuf
Saint-Pierre lès-Elbeuf
Ville de Bois-Guillaume

4 membres

Conseil d'Administration

(18 membres dont MRN :13, ROUEN 1, AS : 4)

Président A.S
P-E CAILLÉ

Président SPL
G COUTEY

Directeur Général

énergies métropole ROUEN NORMANDIE
ALTERN métropole ROUEN NORMANDIE

Le MPGP PD mutualisé entre les communes

Les assistants à Maîtrise d'Ouvrage

ACTEE & ADEME

FIN-INFRA

BANQUE DES TERRITOIRES

Le groupement d'entreprises (exploitant, entreprise de travaux, architecte, BE, paysagiste etc...)

SPL ALTERN
Conçoit
Mutualise
Organise
Pilote

Bois Guillaume
Commune pilote
Expérimente
Co-pilote

Collectivité actionnaire

Collectivité actionnaire

Collectivité actionnaire

Collectivité actionnaire

Collectivité actionnaire

Rôle de la SPL

Intérêts de la mutualisation

Surmonter la taille critique :
Avoir plus de bâtiments pour
- Être plus attractif
- Avoir une maîtrise d'ouvrage déléguée forte

Les communes

Bénéfice préalable de l'expérimentation de BG et des financements d'ACTEE et de l'ADEME.

ALTERN

Faire bénéficier des compétences d'ingénierie financière technique et juridique de la SPL sans recrutement dans les communes.

+ Montée en compétences

Organisation en phase étude

SPL ALTERN
Communes

AMO Technique	AMO Financier	AMO Juridique
Données d'entrées et présélection des bâtiments	Analyse financière	Étude Préalable
Étude technique et économique du périmètre des bâtiments des Villes	Montage contractuel	Montage contractuel
Préparation du Marché Public Global de Performance avec paiement différé	Structuration du marché	Structuration du marché

Le processus

PHASE AMONT

- Étude préalable
- Diagnostic technico-économique du patrimoine
- Scénarios financiers et juridiques

Phase AMONT - 30/09/2025

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

PHASE AVAL

- Rédaction du marché
- Convention entre les communes membres
- Convention ALTERN
- Lancement

Phase AVAL - 30/09/2026

Scénario 2 : SPL MOA + MPGP-PD M à contrat multiple

	Avantage(s)	Inconvénient(s)
Pour les communes	- **Assurer des engagements de performances énergétiques** permettant de répondre au DEET et PCEAT, - **Effet levier** (économie d'échelle) **et charge du financement portés sur l'opérateur** permettant d'intégrer des communes à faible budget d'investissement, - **Contrat adaptable aux besoins** spécifiques des communes (développement ENR, aide à l'élaboration de contrat de maintenance, suivi de la performance, suivi d'exploitation.), - **Mobilisation de l'ingénierie du territoire** au service des communes, pour assurer la maîtrise la dimension technique dans le marché public.	- **Délégation du pouvoir adjudicateur** à travers le contrat de MOA déléguée et le contrat de mandataire. (CAO à composer avec le CA SPL)
Pour la SPL	- **Réaliser une transition énergétique massive de la Métropole** grâce au groupement des rénovations sur plusieurs communes, - **Montée en compétence** de la SPL, à travers la MOA déléguée et le rôle de mandataire des communes, - **Atteindre l'objectif du "100% EnR"** avec la mise en place de système EnR dans les missions déléguées à la SPL, - Faire du territoire MRN un **territoire d'innovation,** - **Répondre aux besoins spécifiques de chaque commune** à travers le rôle de mandataire.	- **Responsabilité de la SPL** en tant que MOA délégué et mandataire des communes, - **Application des pénalités** possible si non respect des objectifs attendus dans le contrat, - **Complication des démarches administratives car multiplication des contrats :** 1 contrat de marché commun + 1 contrat de mandataire par commune, - **Délai de livraison des marchés** reposant sur la SPL.

Retro planning

Mars 2026 ★
Élections municipales

Juin / Juillet 2025
Transmission des données des bâtiments à l'AMO technique

Octobre / Novembre 2025
Fin de la phase d'étude technique

Avril 2026
Lancement de la consultation

Mai 2027
Début de la phase travaux

Mi-mai 2029
Phase d'exploitation et de maintenance

Choix des AMO :
- AMO technique
- AMO juridique
- AMO financier

Septembre 2025
Fin de la phase d'étude juridique et financière

Mars 2026
Rédaction du DCE

Avril 2027
Choix du groupement

Mai 2029
Fin de la phase travaux

★ **Évènement pouvant entrainer des modifications dans les contrats**

Des questions ?

4. Le projet de MGPEPD porté par la ville de Vauréal

Bénédicte BOURGOIN, Économe de Flux ACTEE / Thermicienne, Chargée de la sensibilisation à la transition énergétique et écologique à la Ville de Vauréal

ACTEE

Témoignage Vauréal

CONFIDENTIEL
09/10/2025

VILLE DE Vauréal

Préambule

• ETAT DES LIEUX

Vauréal est une commune de 16 000 habitants NO IDF
Ville nouvelle, elle compte 62 bâtiments :

- La moitié sont des logements
- 80 % ont été construits entre 1980 et 1990

↳ 15 sites concernés par le décret tertiaire → 23 bâtiments

• • PREMIÈRES ACTIONS

① **Inventaire du patrimoine bâti**

- Analyse des consommations
- pré audit des 28 principaux bâtiments pour (systèmes, isolation, menuiseries)

② **Optimisation des consignes de chauffe**

- visite des chaufferies avec l'exploitant
- 3 relevés des températures dans les bâtiments
- rencontre des usagers
- Optimisation des consignes de chauffe

↳ Ces éléments nous ont permis de rédiger notre plan sobriété 2025 et notre Schéma Directeur Energétique.

• • • CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES PRINCIPAUX BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

Energies en 2022*
5 796 560 kWh
597 435 €

126 kWh/m²
37 €/hab/an

Energies en 2023
5 034 567 kWh (–13%)
1 126 040 € (+88%)

109 kWh/m²
70 €/hab/an

** Contrat de Performance Energétique mis en place en 2022*

VILLE DE Vauréal

Vauréal 2030

Objectif n°1

Sobriété énergétique

Viser une réduction de -60% des consommations d'énergie de la commune

(minimum -40% vs DEET)

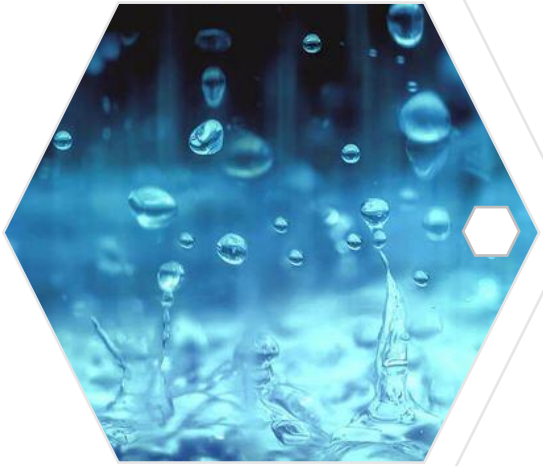

Objectif n°2

Énergie locale décarbonée

Remplacement de 50 % des achats d'énergie (gaz & électricité)

Objectif n°3

Préservation de l'eau potable

Utilisation de l'eau de pluie lorsque la législation le permet

(30% d'économies eau potable d'ici 2030)

VILLE DE Vauréal

Comment remplir les objectifs du Décret tertiaire

et développer les énergies renouvelables dans un budget contraint ?

2024 - ETUDIER

Pour cette étape, la ville a exploré différents **véhicules financiers** et fait appel à des **solutions d'ingénierie** :

INTRACTING INTERNE

(engagement PPI en cours)

Fond interne dédié, mobilisable rapidement, qui permet de financer des travaux énergétiques. Les économies réalisées, les CEE viennent nourrir le fond chaque année.

COT Photovoltaïque

(engagement : 30 ans)

Etudes, travaux, ACC et financement des équipements par un investisseur privé.

MGPE PAIEMENT DIFFÉRÉ*

(engagement 25 ans)

Le MGPE PD est un CPE optimisé avec un tiers financeur. Expérimentation jusqu'en 2028.

ADEME

Etude d'opportunité Géothermie avec animateur Adème IDF

Programme ACTEE

Lauréat appel à projet pour AMO MGPE PD

Programme EDURENOV

- Financement d'audits énergétiques des écoles
- Cartographie des aides disponibles
- Lauréat appel à projet rénovation hors site

LIVRABLES

- Plan sobriété des bâtiments
- Sourcing solutions financières & techniques
- Schéma Directeur Energétique (SDE)
- Étude d'opportunité géothermie
- Projet photovoltaïque : COT sur 5 sites
- Lauréat appel à projet AMO CPE (ACTEE) & rénovation hors site (EDURENOV)

VILLE DE Vaureal

2025 – SE LANCER

- Audits thermiques 17 bâtiments (dont EDURENOV)
- Constitution équipes AMO MGPE PD
- Rédaction documents FIN INFRA & DGFIP (livraison mi septembre)
  → Complément d'informations demandé => fin oct 25
- Marché travaux ITE paille pour le Centre Technique Municipal

POINT DE VIGILANCE 1
s'entourer d'AMO juridiques, financiers et techniques

POINT DE VIGILANCE 2
travailler en collaboration avec les directions marché & finances

Ambition DEET 2050 dès 2030
Travailler le confort d'été

Une isolation en paille
+
2 boucles d'eau tempérée alimentées par la géothermie de surface
+
couplées à des PACS alimentées par la production photovoltaïque des ombrières de Soliwatt95

!

À étudier :
solaire thermique pour équilibrer la chaleur puisée dans les sols
& ventilation naturelle

	Bâtiments	Isolation	Géothermie
BOUCLE CŒUR DE VILLE	Hôtel de Ville	X	X
	Cinéma municipal	X	X
	Groupe scolaire Moissons	X	X
	Maison de la petite enfance	construction 2022	X
	Groupe scolaire Sablons	X	
	Bibliothèque	X	X
	Gymnase de la Bussie	X	X
	Parc des sports	X	
	Tennis couverts	X	
BOUCLE TOUPET	Centre administratif Agora	isolation en 2025	X
	Maison de la santé	isolation en 2023	X
	Maison de l'enfance et de la jeunesse	X	X
	Espace co-working	X	X
	Groupe scolaire Hauts Toupets	X	X
	Gymnase des Toupets	1 toiture isolée en 2024	X

VILLE DE Vaureal

BÉNÉFICES ATTENDUS

1 De réaliser un **contrat de performance globale** intégrant :

- le changement de système de chauffage et une **énergie « gratuite »,**
- **une mise aux normes de la ventilation,**
- le pilotage des équipements techniques **en accord avec le décret BACS**,
- une mise en **conformité avec le décret tertiaire,**
- un travail sur le **confort d'été** avec l'utilisation de la paille,
- **la rénovation en site occupé** avec fabrication hors site.

2 De s'assurer de la **qualité des travaux** : le partenaire s'engageant sur **la garantie d'atteinte de la performance énergétique** attendue

3 D'avoir une **ambition écologique importante**

- **Aller au-delà de la règlementation :** rénovation BBC & lowtech
- **Stocker du carbone** : utilisation de la paille comme isolant
- **Développer des énergies renouvelables** et **réduire les émissions de CO2** de la commune

AVANT TRAVAUX*

- Consommations : **4 451 584 kWh**
- Emissions GES : **491 TonnesCO2/an**

APRES TRAVAUX

- Consommations : **1 625 974 kWh**
- Emission GES : **72 TonnesCO2/an**

- 63%

- 85%*

VILLE DE Vaureal

** Cf déclaration OPERAT ** Ces gains ne prennent pas en compte le stockage du CO² dans la paille*

PROCHAINES ÉTAPES

- Rédaction des pièces de marché
- Lancement du marché et attribution
- Contractualisation avec le groupement attributaire

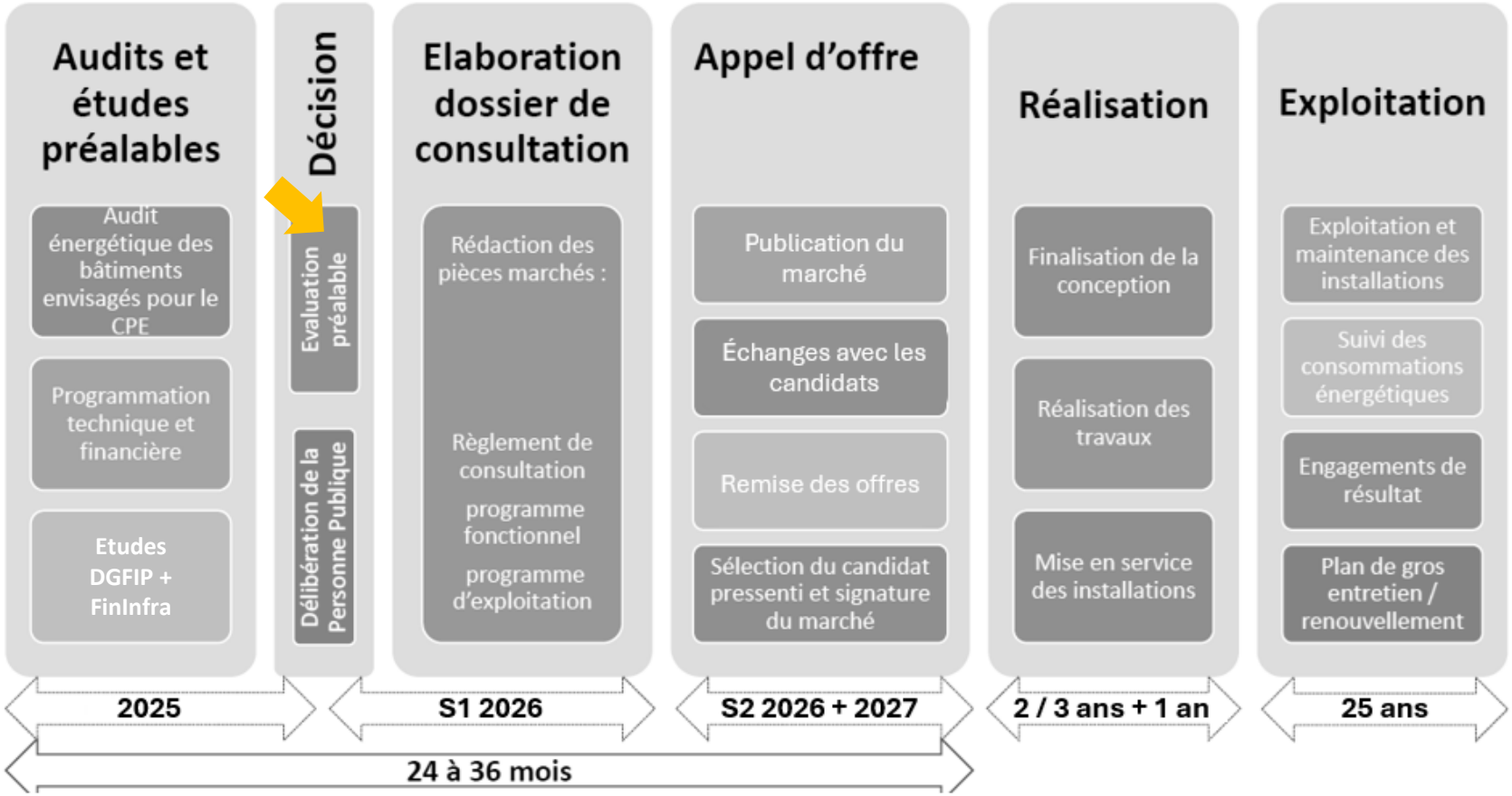

REX METHO…

1. Bien étudier ses factures, son bâti, échanger avec les usagers
2. Définir faire du sourcing pour identifier les filières locales, avoir des idées solutions et couts
3. Se faire accompagner d'un AMO si on n'a pas la compétence en interne pour définir son programme travaux
4. Définir avant l'audit, les travaux que l'on souhaite réaliser et les matériaux pour avoir des couts au plus juste
5. S'entourer d'AMO techniques, juridiques et financiers et d'une équipe dans la commune multi disciplinaire
6. S'organiser en équipe projet : réunion régulières, compte rendu, définir le qui fait quoi; chacun rédige la partie qui le concerne
7. Réaliser plusieurs scénarios financiers pour identifier le premier versement, identifier les gains des projets connexes pour trouver l'équilibre financier
8. Faire une réunion en amont avec FinInfra afin d'échanger sur le projet et suivre le plan de leur support pour rédiger l'étude à leur transmettre
9. Faire un point avant la finalisation du rapport avec les élus pour valider le scénario retenu et définir la durée de remboursement

VILLE DE Vaureal

Merci

Des questions ?

Suivez-nous sur Linkedin

www.programme-cee-actee.fr

contact@programme-cee-actee.fr

Merci pour votre écoute. Pour toute question, contactez-nous : a.bell@fnccr.asso.fr

ACTEE | FNCCR

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

Programme financé par CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Programme co-porté par ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AMF ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ